

2 Politique

Affaires étrangères/MINUSCA

La présence du contingent gabonais en RCA réaffirmé

J-C. A.

Libreville/Gabon

Les ministres gabonais qui ont fait cette déclaration tenaient à rassurer leurs partenaires, suite à des rumeurs de retrait de notre contingent consécutifs à des accusations portées sur certains de ses membres en poste en République centrafricaine (RCA).

LA question du maintien ou non du contingent gabonais stationné en République centrafricaine (RCA) a fait l'objet, hier, d'une grande rencontre qui a regroupé les ministres des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'étranger, Noël Nelson Messone, celui des Affaires présidentielles et de la Défense nationale, Etienne Massard Kabinda Makaga, les responsables de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les membres permanents du Conseil de sécurité. Étaient également présents le Représentant résident de l'Union européenne au Gabon et celui du secrétaire général de la Communauté



Photo : JCA
Le ministre des Affaires étrangères, Noël Nelson Messone, répondant aux questions de la presse.



Photo : JCA
Une vue des représentants du gouvernement.



Photo : JCA
Une phase de la séance de travail.

économique et monétaire d'Afrique Centrale (Cémac). C'était à la salle de réunion du Cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Il s'est agi, dans un premier temps, de présenter aux pays du Conseil de Sécurité l'état d'avancement du dossier relatif aux allégations

portées à l'encontre de trente et un militaires gabonais basés en RCA. En effet, les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité

avaient manifesté des ressentis quant au traitement de ce dossier par notre pays. Il a donc paru important, d'après Noël Nelson Messone, de faire un exposé de l'état d'avancement dudit dossier et des résultats préliminaires y afférents, suite à l'enquête menée par le ministère de la Défense nationale. Mais, également de clarifier les engagements que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, en sa qualité de président en exercice de la Cémac, avait pris en présence du secrétaire général des Nations unies à l'effet du maintien de la présence du contingent gabonais en terre centrafricaine. Et d'apporter des informations sur

les mesures disciplinaires que l'Armée gabonaise est susceptible de prendre lorsque ses soldats sont pris à défaut.

A ce sujet, il a souligné que la hiérarchie de l'armée a pris des directives allant dans le sens d'instaurer une tolérance zéro face à tout abus ou comportement décalé qui mettrait en cause certains de ses membres. En outre, les militaires désireux d'aller en mission devront désormais signer un engagement les obligeant à se conformer aux us et coutumes en vigueur au sein des contingents des Nations unies. Ils devront aussi recevoir des formations complémentaires entrant dans le cadre des opérations de maintien de la paix, afin d'éviter d'éventuels errements.

A noter que suite à une décision du 16 juin 2016 du ministre de la Défense nationale, un Comité de suivi des allégations et une cellule d'enquête spéciale ont été mis en place pour mission de travailler en même temps que les enquêteurs des Nations unies afin d'apporter la lumière sur les accusations portées contre les soldats gabonais. Les conclusions desdites enquêtes seront communiquées le moment venu.

Assemblée parlementaire ACP-UE

Lucie Milebou Aubusson Mboussou prend part aux assises

SM

Libreville/Gabon

LA 46e Assemblée parlementaire ACP s'est ouverte hier à Bruxelles (Belgique). Assises auxquelles prend part la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, pour le compte du Gabon, au sein de la Commission en charge des questions du Développement économique, des Finances et du Commerce. Structure dont

elle a été nommée co-rapporteur pour le thème relatif à l'utilisation des produits phytosanitaires au sein de l'espace ACP. Cette nomination a d'ailleurs été saluée par la concernée. Car, il nous souviendra qu'au mois de juin dernier, la sénatrice de Fougamou avait fait passer une loi fixant le cadre juridique pour une gestion rationnelle des produits phytosanitaires en République gabonaise. Ce texte qui, avait-elle expliqué, devrait permettre au Gabon de se doter d'un cadre législatif à même d'améliorer

sa politique publique en matière de protection de la santé et de la préservation de l'environnement. La présidente du Sénat gabonais trouve là une occasion inespérée de débattre de cette question au niveau des ACP. Elle a d'ailleurs, en prenant la parole hier, souligné le fait que l'Afrique et particulièrement le Gabon, demeure encore dépendant des semences commercialisées par des greniers internationaux, au cœur de vives controverses. D'où, estime-t-elle, l'urgent pour les gouvernements ACP de



Photo : D.R.
Lucie Milebou Aubusson Mboussou, corapporteur d'une des commissions aux ACP.

réagir face aux dangers que représente l'utilisation de ces produits. À l'image des

"intrants qui détruisent la biodiversité et exposent les utilisateurs qui ne sont ni

formés, ni informés, et qui pour la plupart, ne se protègent pas lors de leur usage".

Après l'adoption d'une résolution sur le Gabon par le Parlement européen

Le Rassemblement des Gaulois dénonce "un activisme brutal"

J.K.M

Libreville/Gabon

Pour le président de ce parti membre de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, Max-Anicet Koumba, cette attitude frise "le néocolonialisme"

DANS une déclaration rendue publique, récemment, à son siège, le président du Rassemblement des Gaulois (RG), Max-Anicet Koumba, a fustigé "la posi-

tion partisane de quelques partenaires au développement, notamment l'Union européenne (UE), à l'égard du Gabon", en pointant du doigt "l'activisme idéologique brutal du chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, au mépris de la souveraineté internationale du Gabon".
" (...) le RG appelle le président de l'UE, Jean-Claude Juncker, à prendre ses responsabilités face aux agissements de cette rebelle sans cause et agitatrice désespérée qui se dresse à contre-courant du Gabon

tendant vers l'émergence", a-t-il clamé. Non sans avoir rendu un vibrant hommage au "chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour son engagement permanent en faveur de la paix au Gabon". Sur un tout autre plan, Max-Anicet Koumba s'en est pris également, sans le citer, "au déserteur de la dernière campagne électorale de la Présidentielle d'août 2016" qui serait membre de "l'équipe Issoso Ngondet II".
"Pendant la dernière élection présidentielle, il avait abandonné le terrain

comme beaucoup de ses camarades. Sa nomination au gouvernement s'assimile à une nouvelle arnaque", a-t-il avancé. Le président du Rassemblement des Gaulois a clos son propos en apportant son soutien au gouvernement dans l'application du Plan de relance économique. Et en encourageant le secrétaire général par intérim du Parti démocratique gabonais (PDG), Éric Dodo Bouguendza, dans son entreprise de "revitalisation et régénération du parti au pouvoir".



Photo : IMM
Max-Anicet Koumba, le président du Rassemblement des Gaulois.